

CTT Domdidier

Club de Tennis de Table, Domdidier



Domdidier, le 18 septembre 2019

INVITATION AU CHAMPIONNAT AVVF ELITE DE TENNIS DE TABLE

Le CTT Domdidier a le plaisir de vous convier à participer au Championnat Elite de l'association Vaud, Valais et Fribourg de Tennis de Table, édition 2019-2020.

Ce championnat régional se déroulera comme suit :

Dates	Samedi 23 et dimanche 24 novembre 2019	
Lieu	Halle Omnisport, Pré-de-la-cour, 1564 Domdidier	
Coordonnée géographique	46°52'01.3"N 7°00'57.5"E	
Séries	Samedi 23 novembre 2019	Dimanche 24 novembre 2019
	Ouverture de la salle 10h Début des matchs 11h	Ouverture de la salle 8h Début des matchs 9h
	Simple Messieurs D Simple Messieurs E (ouvert aux Joueurs classés D1 et D2)	Simple Dames Open Simple Dames C/D Simple Messieurs Open (ouvert aux joueurs classés C8 et plus) Simple Messieurs B Simple Messieurs C (ouvert aux joueurs classés D3 à C10)
	Double Messieurs D Double Messieurs E (ouvert aux Joueurs classés D1 et D2)	Double Dames Double Messieurs (ouvert aux joueurs classés A, B, C) Double Messieurs C (ouvert aux joueurs classés D3 à C10) Double Mixte
Système de jeu	Les séries se disputeront par élimination directe, toutes les parties en trois sets gagnants, y compris les finales.	
Juge-arbitre	Pascal Scarpati, Untere Längmatt 3, 3280 Morat	
Jury	Président Premier membre Second membre	Pascal Scarpati, juge-arbitre; Bruno Marty, président AFTT ou un membre du comité AVVF; Jean-Marie Heimann, président du CTT Domdidier.
Tables / balles	15 tables DONIC Delhi SLC / Balles DONIC*** plastiques blanches.	

Finance d'inscription	Série simple Messieurs Open	CHF 10.00
	Pour toutes les autres séries de simple	CHF 8.00
	Double, par joueur (joueuse) et par série	CHF 7.00
	U18, U15, U13, U11, pour toutes les séries	CHF 5.00
	Carte de tournoi STT, par joueur (joueuse)	CHF 4.00

Prix Les quatre premiers (premières) de chaque série de simples et les quatre premières paires de chaque série de double recevront une médaille

Inscription Toutes les inscriptions doivent être effectuées jusqu'au **vendredi 8 novembre 2019 à minuit** sur le site (Attention ouverture des inscriptions dès le 30 septembre 2019):

<http://avvf.pyngpong.info>

ou par courrier électronique au JA s'il y a des difficultés : pascal.scarpati@bluewin.ch, tél. 079 471 01 03 (ou compte WhatsApp).

Après le tirage au sort, les factures seront envoyées aux clubs avec obligation de les régler jusqu'au jour du tournoi.

Tirage au sort **Vendredi 15 novembre 2019**, dès 18 h 00,
Publié directement sur <http://avvf.pyngpong.info>

Horaire Il sera disponible en même temps que les tableaux sur le site : <http://avvf.pyngpong.info>

Dispositions réglementaires Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés STT auprès d'un club des cantons de Vaud, Valais et Fribourg ainsi qu'aux détenteurs/trices d'une T-Card domicilié(e)s dans ces cantons.

Les dames ne peuvent pas s'inscrire dans les séries messieurs. En simple, les participants peuvent s'inscrire dans la série correspondante à leur classement, dans la série de simple directement supérieure. Le dimanche, les joueurs classés C8 à C10 peuvent s'inscrire en Simple Messieurs Open, B et C.

En cas de suppression des séries « dames » (simples et/ou doubles), les dames sont autorisées à jouer dans les catégories « messieurs » correspondant à leur classement homme et sous réserve de ne pas dépasser le nombre de séries autorisées.

Le nombre de série(s) maximum par participant(e) est de 5 séries au total par journée du tournoi. En double pas de limitations soit 2 le samedi et 3 le dimanche au maximum.

Si une série réunit moins de 6 inscriptions, le jury peut décider de la faire disputer selon une autre formule, ou de l'intégrer dans une autre série.

Tenue vestimentaire réglementaire. Les maillots et les shorts de couleur blanche ne sont pas autorisés. En outre, les chaussures de sport indoor sont obligatoires pour accéder aux aires de jeux (pas de semelles de couleur).

Les joueurs (euses) absents (es) et non excusés (ées) à l'avance auprès du juge-arbitre seront sanctionnés selon le RF de la STT art. 12.2.3. Les clubs sont responsables des inscriptions de leurs joueurs.

Buffet Petite restauration chaude et froide à votre disposition sur place.

Venez nombreux à Domdidier pour faire de ces deux journées une fête du tennis de table.